



CONVENTION SUR LES ESPECES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/ScC17/Doc.7/Rev.1
8 novembre 2010

Français
Original: Anglais

17^{ÈME} RÉUNION DU
CONSEIL SCIENTIFIQUE
Bergen, 17-18 novembre 2011
Point 16.0 de l'ordre du jour

STATUT DE CONSERVATION DES ESPECES INSCRITES A L'ANNEXE I

(Préparé par le Secrétariat)

1. Les évaluations de la population constituent la base des efforts de conservation efficaces et ciblés. Elles sont régulièrement émises par une série d'institutions, notamment l'UICN qui a créé la Liste Rouge (décrite au point 9). Plusieurs Accords de la CMS ont établi des méthodes et des critères permettant d'effectuer ces évaluations, notamment : l'Accord sur les Oiseaux Migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), l'Accord sur la Conservation des petits Cétacés de la Baltique et de la Mer du Nord (ASCOBANS), l'Accord sur la Conservation des Albatros et l'Accord sur la Conservation des Albatros et des Fulmars (ACAP).
2. AEWA a mandaté Wetlands International, qui a coordonné le Recensement International des Oiseaux d'Eau afin de collecter des données sur la taille de la population et les tendances afférentes aux oiseaux d'eau dans l'Aire de l'Accord. Ces données ont été appliquées par AEWA par rapport à des critères prédéfinis d'évaluation du statut de la population et ont servi de base à la mise en œuvre du Plan d'Action d'AEWA ainsi qu'à la préparation de la 5^{ème} édition du rapport sur l'état de conservation (CSR5) (dont le projet sera bientôt disponible pour commentaires¹).
3. A la demande du Secrétariat du Partenariat sur les itinéraires aériens d'Asie orientale-Australasie (EAAFP), Wetlands International a fourni des données sur la taille et les tendances de la population d'oiseaux d'eau migrateurs au sein de l'aire du partenariat.
4. Dans l'aire d'application d'ASCOBANS, deux enquêtes internationales majeures, connues sous le nom de « *Small Cetacean Abundance in the North Sea* » (SCANS), ont été effectuées et analysent la répartition et la présence des petits cétacés dans la Mer du Nord et les eaux adjacentes en utilisant des schémas d'enquête standardisés. En outre, pour la 18^{ème} réunion du Comité consultatif d'ASCOBANS, un examen des analyses de tendances des cétacés disponibles pour l'aire d'application d'ASCOBANS a été effectué (UNEP/ASCOBANS/AC18/Doc.6-05 rev.1). Prenant en compte les estimations de la population résultant d'enquêtes telles que SCANS ainsi que les données issues des schémas d'échouement, le rapport comporte une synthèse des tendances des statuts (1990-2010) par pays pour 12 espèces de petits cétacés apparaissant régulièrement dans l'aire d'application de

¹ <http://wetlands.org/Whatwedo/Biodiversitywaterbirds/InternationalWaterbirdCensusIWC/AEWAConservationStatusReview/tabid/2578/Default.aspx>.

l'Accord ASCOBANS et identifie les principales menaces affectant chaque espèce dans chaque région. Cet exercice sera répété à intervalles réguliers afin d'assurer que les Parties disposent d'informations sur les tendances du statut et les menaces dans un format concis et aisément accessible.

5. ACAP réalise des évaluations des espèces contenant des informations récemment actualisées sur le statut et les tendances des espèces inscrites. Celles-ci sont librement accessibles sur le site Internet d'ACAP (www.acap.aq).

6. Pour la CMS, il est utile de réaliser une telle synthèse afin d'établir les priorités à appliquer à l'action en faveur de la conservation au sein des Etats de l'aire de répartition, de réviser les plans d'action et d'analyser les listes d'espèces inscrites dans les Annexes et de les reclassifier si nécessaire. Il est remarquable qu'à ce jour aucune espèce n'ait été rayée des Annexes une fois inscrite. L'un des principaux objectifs du Plan Stratégique de la CMS 2006-2011 (Résolution 8.2) est, en conséquence, la publication d'un examen régulier du statut et de l'action de conservation en faveur des espèces inscrites dans les Annexes I et II.

7. Le Plan de mise en œuvre de la Stratégie du Conseil Scientifique 2006-2011, adopté à la 13^{ème} réunion (Nairobi, novembre 2005) comprenait l'activité 1.1.7. « *...Le Conseil Scientifique rapportera à chaque réunion de la COP sur le statut de la population de toutes les espèces inscrites dans l'Annexe I et le niveau de protection dont elles bénéficient dans chacun des États de l'aire de répartition en se basant sur les dernières informations disponibles. Cela aura lieu sous la forme d'un rapport standardisé.* ».

8. La 14^{ème} réunion du Conseil Scientifique (Bonn, juin 2007) a recommandé qu'en l'absence de fonds suffisants pour la réalisation d'évaluations globales de la population, des fiches techniques soient préparées pour toutes les espèces de l'Annexe I par les membres du Conseil, à titre de première étape pour obtenir une vue d'ensemble du statut de leur population.

9. La 15^{ème} Réunion du Conseil Scientifique (Rome, novembre 2008) a examiné le travail effectué en intersession pour créer un projet d'indicateurs sur les espèces migratrices. Deux indices, la Liste Rouge et le Living Planet Index ont été présentés au Sc15. La Liste Rouge de l'UICN et le Living Planet Index (LPI) sont largement reconnus comme cadres internationaux de classification des espèces et des populations respectives en fonction du risque global d'extinction auquel elles sont soumises. Ces indices sont utilisés par une série d'organisations non gouvernementales, gouvernementales et internationales et sont particulièrement utiles à la CMS en raison du focus global de ces deux outils de mesure. La réunion a recommandé d'autres travaux pour créer et finaliser des indicateurs de statut et éventuellement d'autres indicateurs, par exemple en vue d'analyser l'impact du changement climatique sur les espèces migratrices ou d'utiliser les espèces inscrites à la CMS comme indicateurs du changement climatique ou d'autres pressions.

10. La réunion consacrée au planning de l'activité du Conseil Scientifique (Bonn, juin 2009) a débattu du format du rapport sur le statut des espèces de l'Annexe I et approuvé le format utilisé par M. Bill Perrin, désigné comme conseiller pour les mammifères aquatiques, pour le Platanista du Gange *Platanista gangetica gangetica*. La réunion a recommandé que tous les groupes de travail taxonomiques produisent au moins une fiche technique pour la prochaine réunion du Conseil Scientifique.

11. La 16^{ème} Réunion du Conseil Scientifique (Bonn, juin 2010) a examiné une nouvelle fiche pour le Silure de Verre Géant *Pangasianodon gigas*, préparée par le conseiller désigné

pour le poisson, M. Zeb Hogan ; toutefois, aucune nouvelle fiche technique n'a été présentée par les groupes de travail taxonomique.

12. Bien qu'une session de brainstorming ait été prévue pendant la 16^{ème} Réunion pour créer les normes auxquelles doivent satisfaire les données de base des fiches techniques, cette session n'a pas eu lieu. En l'absence de consensus en la matière, les projets de fiches techniques ont été compilés par le Secrétariat à l'aide d'éléments internes utilisant des données open source sur le statut global de conservation des espèces en provenance d'UICN, semblables aux fiches techniques sur le Silure de Verre Géant et le Catfish du Mékong.

13. Les projets de fiches techniques sur les mammifères aquatiques inscrits à l'Annexe I ont été ensuite soumis au conseiller mandaté pour les mammifères aquatiques qui ne s'est cependant pas montré satisfait des documents. Les différences de traitement des sous-populations dans les Annexes de la CMS et les évaluations d'UICN se sont avérées problématiques et exigeaient des décisions au cas par cas de la part des experts afin d'inclure le niveau correct de détails.

14. Au vu de la valeur marginale de telles évaluations, basées uniquement sur les données d'UICN librement disponibles, un point également soulevé précédemment lors de la 16^{ème} réunion, le Secrétariat a mis le processus de finalisation des fiches techniques en stand-by dans l'attente d'informations complémentaires de la part du Conseil Scientifique. Néanmoins, pour obtenir une synthèse du statut de conservation des espèces inscrites à l'Annexe I disponible lors de la COP10, le Secrétariat a établi un tableau basé sur la Liste Rouge de l'UICN et les informations en provenance des instruments de la CMS (tableau 1).

15. La dernière version de la Liste Rouge de l'UICN (UICN 2011) a été utilisée comme principale référence. Les évaluations de statut effectuées par les instruments et partenaires de la CMS tels que Birdlife International ont également été mentionnées lorsqu'elles existaient.

16. Le Conseil Scientifique est maintenant chargé de recommander un processus d'évaluation du statut de la population des espèces inscrites dans l'Annexe I, et à moyen terme également celles de l'Annexe II. Un format en ligne directement lié à l'UICN, au LPI ou à tout autre outil approprié, et mis à jour en temps réel, serait certainement bénéfique pour éviter que l'information ne périsse. En fonction des fonds disponibles, des résumés spécifiques pourraient être préparés par l'UICN ou une agence spécialisée équivalente pour les COP, telle que celle citée ci-après, éventuellement pour chaque population.

Action requise:

La 17^{ème} réunion du Conseil Scientifique est invitée à :

- a. prendre note des progrès effectués depuis 2007 dans l'évaluation du statut de conservation des espèces inscrites à l'Annexe I comme décrit dans le présent document, et reconnaître que l'élaboration d'une méthode claire d'évaluation du statut simplifierait grandement le processus, et la même méthode pourrait être appliquée à l'Annexe II qui comprend plus d'espèces et demanderait plus de temps et d'efforts pour produire une évaluation complète;
- b. examiner et fournir des commentaires sur le tableau 1 et émettre un avis sur l'adéquation du format;

- c. réfléchir à la possibilité d'un travail commun des Parties, du Conseil Scientifique, du Secrétariat et de l'UICN afin de coordonner la compilation des évaluations de population pour : les espèces inscrites dans les Annexes I et II qui n'ont pas encore été évaluées par l'UICN ou pour lesquelles les données sont insuffisantes pour d'autres raisons (voir tableau 1); et

- d. envisager des approches plus animées et durables que les formats imprimés, comme initialement proposé par la 16^{ème} Réunion (Bonn, juin 2010), telles que la création d'une base de données en ligne ou d'un forum Wikipedia, comme proposé par WCMC lors de la réunion.

Tableau 1 Statut et tendances de population des espèces inscrites à l'Annexe I

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)		Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
	(CLASSE) MAMMALIA					
	(ORDRE) CHIROPTERA					
	(Famille) Molossidae					
1	<i>Tadarida brasiliensis</i>	Chauve-souris à queue-libre du Mexique	LR/NT ³	LC	➔	
	PRIMATES					
	Hominidae					
2	<i>Gorilla beringei</i> Autrefois inclus dans <i>Gorilla gorilla</i>	Gorille de l'Est	EN ³	EN	⬇	
3	<i>Gorilla gorilla</i>	Gorille de l'Ouest	EN ³	CR	⬇	
	CETACEA					
	Physeteridae					
4	<i>Physeter macrocephalus</i>	Cachalot	VU ³	VU	?	<p>La population représente environ 29 % de la taille de la population <u>pré-baleinière</u> (Culi, 2010)</p> <p>Océan Atlantique, Océan Indien & Hémisphère Sud : Les tendances actuelles des populations sont peu fiables, insuffisantes ou indisponibles (Culik, 2010).</p> <p>Méditerranée : ACCOBAMS s'applique à la population que l'on trouve dans la zone de la mer Méditerranée et la zone Atlantique adjacente. Conformément au rapport de l'ACCOBAMS sur l'atelier concernant l'obtention d'informations sur le recensement des cétacés pour l'Aire de l'ACCOBAMS (2009), une préoccupation s'est fait jour au sujet de la population méditerranéenne du cachalot dont le nombre actuel pourrait être plus faible que récemment. On ne dispose pas d'autres informations en raison de l'absence de fonds pour la réalisation d'enquêtes supplémentaires. Cependant, on a constaté que cette</p>

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²	
					espèce n'était plus observée que rarement dans les zones historiquement importantes pour elles, par exemple dans le détroit de Messine et les eaux adjacentes. Îles du Pacifique : Bien que les tendances actuelles de la population ne soient pas disponibles (Culik, 2010), l'espèce a été enregistrée dans la région. Elle est, en conséquence, prise en compte par le Mémoire d'Entente pour la Conservation des Cétacés et de leurs Habitats dans la Région des Iles du Pacifique. Un Plan d'Action en faveur de la Baleine et le Dauphin (2008-2012) a été préparé dans le cadre de ce MdE.	
Platanistidae						
5	<i>Platanista gangetica gangetica</i> Autrefois inscrit sous le nom de <i>Platanista gangetica</i>	Platanista du Ganges	EN	EN	↓	
Pontoporiidae						
6	<i>Pontoporia blainvillei</i>	Dauphin de La Plata	DD ³	VU	↓	
Delphinidae						
7	<i>Delphinus delphis</i> (population méditerranéenne uniquement)	Dauphin Commun	LR/LC ³	EN	↓	Méditerranée : Un Plan d'Action a été préparé dans le cadre de l'accord ACCOBAMS en 2004.
8	<i>Tursiops truncatus ponticus</i>	Dauphin commun à gros nez (Mer Noire)	DD ³	EN	?	Mer Noire : Statut de population inconnu.
9	<i>Orcaella brevirostris</i>	Dauphin de l'Irrawaddy	DD ³	VU	↓	Pacifique : L'espèce a été enregistrée dans la région. Elle est, en conséquence, prise en compte par le Mémoire d'Entente pour la Conservation des Cétacés et de leurs Habitats dans la Région des Iles du Pacifique. Un Plan d'Action en faveur de la Baleine et du Dauphin (2009-2012) a été préparé dans le cadre de ce MdE.
10	<i>Sousa teuszii</i>	Dauphin à bosse de l'Atlantique, dauphin du Cameroun	DD ³	VU	↓	Des données détaillées sur la population sont incluses dans Culi (2010).

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
Balaenopteridae					
11	<i>Balaenoptera borealis</i>	Rorqual Sei, Baleinoptère de Rudolphi, Rorqual boreal, Rorqual de Rudolphi	EN ³	EN	<p>?</p> <p>La population mature a décliné d'environ 80 % au cours des trois dernières générations. Il n'y a aucune preuve directe d'augmentation du nombre d'individus de ces espèces. La tendance de la population est en général inconnue et on ne rapporte que rarement les avoir observées ou vu s'échouer (UICN, 2011).</p> <p>Méditerranée & Mer Noire : Aucune population viable connue (Notarbartolo di Sciara, 2001).</p> <p>Pacifique : L'espèce a été enregistrée dans la région. Elle est, en conséquence, prise en compte par le Mémoire d'Entente pour la Conservation des Cétacés et de leurs Habitats dans la Région des Iles du Pacifique. Un Plan d'Action en faveur de la Baleine et du Dauphin (2009-2012) a été préparé dans le cadre de ce MdE.</p>
12	<i>Balaenoptera physalus</i>	Baleine Fin	EN ³	EN	<p>?</p> <p>La population globale a décliné de plus de 70 % au cours des trois dernières générations (1929-2007). Néanmoins, en l'absence actuelle de prises substantielles, la population augmente vraisemblablement. La plus grande partie du déclin global est attribuable à un déclin majeur dans l'hémisphère sud (UICN, 2011).</p> <p>Mer Noire, Méditerranée & zone atlantique adjacente L'espèce est prise en compte par l'Accord ACCOBAMS et certaines données sur la population sont disponibles (voir Notarbartolo di Sciara, 2001).</p> <p>Atlantique Nord : La sous-population pourrait avoir augmenté (UICN, 2011).</p> <p>Pacifique : La tendance de la sous-population est incertaine dans le Pacifique nord (UICN, 2011). L'espèce est prise en compte par le Mémoire d'Entente pour la Conservation des Cétacés et de leurs Habitats dans la Région des Iles du Pacifique. Un Plan d'Action en faveur de la Baleine et du Dauphin (2009-2012) a été préparé dans le cadre de ce MdE.</p>

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)		Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
13	<i>Balaenoptera musculus</i>	Baleine bleue	EN ³	EN	↑	Pacifique : L'espèce a été enregistrée dans la région. Elle est prise en compte par le Mémorandum d'Entente pour la Conservation des Cétacés et de leurs Habitats dans la Région des Iles du Pacifique. Un Plan d'Action en faveur de la Baleine et du Dauphin (2009-2012) a également été élaboré dans le cadre de ce MdE.
14	<i>Megaptera novaeangliae</i>	Mégaptère	VU ³	LC	↑	Pacifique : L'espèce a été enregistrée dans la région. Elle est, en conséquence, prise en compte par le Mémorandum d'Entente pour la Conservation des Cétacés et de leurs Habitats dans la Région des Iles du Pacifique. Un Plan d'Action en faveur de la Baleine et du Dauphin (2009-2012) a été préparé dans le cadre de ce MdE.
	Balaenidae					
15	<i>Balaena mysticetus</i>	Baleine du Groenland	LR/CD ³	LC	↑	
16	<i>Eubalaena glacialis</i> (Atlantique Nord) Autrefois inscrite sous le nom de <i>Balaena glacialis glacialis</i>	Baleine Franche de l'Atlantique Nord, baleine de Biscaye	EN ³	EN	?	La tendance de la population est inconnue mais la population existante est extrêmement restreinte en raison d'un déclin majeur survenu il y a plus de trois générations (UICN, 2011). Atlantique Nord-est : La population est vraisemblablement éteinte, le noyau principal (env. 300 individus) survivant le long de la côte Est de l'Amérique du Nord.
17	<i>Eubalaena japonica</i> Autrefois inscrite sous le nom de <i>Balaena glacialis glacialis</i>	Baleine Franche du Pacifique Nord	EN ³	EN	?	Les connaissances sur cette espèce étant limitées, une étude plus complète à réaliser au cours des prochaines années pourrait permettre d'obtenir de meilleures estimations de la population et une réinscription de l'espèce (UICN, 2011).
18	<i>Eubalaena australis</i> Autrefois inscrite sous le nom de <i>Balaena glacialis australis</i>	Baleine franche australe	LR/CD ³	LC	↑	
	CARNIVORA					
	Mustelidae					
19	<i>Lontra felina</i> Autrefois inscrit sous le nom de <i>Lutra felina</i>	Loutre de mer	EN	EN	↓	

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)		Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
20	<i>Lontra provocax</i> Autrefois inscrit sous le nom de <i>Lutra provocax</i>	Loutre du Chili	EN	EN	↓	
Felidae						
21	<i>Uncia uncia</i> Autrefois inscrit sous le nom de <i>Panthera uncia</i>	Panthère des neiges	EN	EN	↓	
22	<i>Acinonyx jubatus</i> (excepté les populations du Botswana, de Namibie & du Zimbabwe)	guépard	VU	VU	↓	
Phocidae						
23	<i>Monachus monachus</i>	Phoque moine de Méditerranée	CR ³	CR	↓	Populations de l'Atlantique prises en compte par le MdA sur les Mesures de Conservation en faveur des Populations Atlantiques du Phoque Moine de Méditerranée (2007). Des informations détaillées sur la tendance et le statut sont contenues dans le Plan d'Action afférent au MdA.
SIRENIA						
Trichechidae						
24	<i>Trichechus manatus</i> (uniquement les populations situées entre le Honduras et le Panama) ⁴	Lamantin	NE	NE		
25	<i>Trichechus senegalensis</i>	Lamantin ouest-africain	VU ³	VU	?	Il existe une forte probabilité qu'une réduction de 30 % ou plus de la taille de la population survienne en l'espace de 90 ans ou de trois générations, car il faut s'attendre à une augmentation de la chasse et de la destruction/dégradation de l'habitat (UICN, 2011). Le Lamantin ouest-africain est pris en compte par le MdA concernant la Conservation du Lamantin et des petits Cétacés d'Afrique de l'Ouest et de Macaronésie. Le Plan d'Action (2008) afférent au MdA fait état de preuves croissantes indiquant une tendance au déclin dans la majorité des Etats de l'aire de répartition.

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²	
PERISSODACTYLA						
Equidae						
26	<i>Equus grevyi</i>	Zèbre de Grévy	EN ³	EN	➔	
ARTIODACTYLA						
Camelidae						
27	<i>Camelus bactrianus</i> ⁵	Chameau de Bactriane, chameau sauvage	CR	CR	↓	
28	<i>Vicugna vicugna</i> (excepté les populations péruviennes)	Vigogne	LR/CD ³	LC	↑	
Cervidae						
29	<i>Cervus elaphus yarkandensis</i> (uniquement les populations du Kazakhstan, du Kirgizstan, du Tadjikistan, du Turkménistan, de l'Ouzbékistan et d'Afghanistan) Autrefois inscrit sous le nom de <i>Cervus elaphus bactrianus</i>	Cerf de Boukhara	NE	NE		Un MdE et un Plan d'Action sont en vigueur depuis 2002. Conformément au rapport de synthèse sur cette espèce préparé par le Programme du WWF en Asie Centrale pour la CMS en 2010, après le déclin antérieur sévère, la population du cerf de Boukhara est stable depuis 2002 et une tendance à la hausse est observée pour toutes les populations.
30	<i>Cervus elaphus barbarus</i>	Cerf de Barbarie	NE	NE		
31	<i>Hippocamelus bisulcus</i>	Cerf des Andes méridionales	EN ³	EN	↓	Un MdE est en vigueur depuis 2010. Un Plan d'Action est prévu.
Bovidae						
32	<i>Bos grunniens</i> ⁶	Yack sauvage, yack	NE	NE		
33	<i>Bos sauveli</i>	Kouprey	CR ³	CR	?	Une chasse intensive a conduit à un déclin significatif de la population estimé à plus de 80 % au cours de 30 dernières années (durée d'une génération estimée à 8-10 ans), avec un déclin continu dans toutes les sous-populations résiduelles, voire une extinction de fait (UICN, 2011).

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)		Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
34	<i>Addax nasomaculatus</i>	Addax	CR ³	CR	↓	
35	<i>Gazella cuvieri</i>	Gazelle de Cuvier	EN ³	EN	?	La population subit un déclin général continu. Des rapports suggèrent qu'actuellement certaines populations sont stables ou en augmentation. Si cela se confirme, l'espèce pourrait être déclassée (UICN, 2011).
36	<i>Nanger dama</i> Autrefois inscrite sous le nom de <i>Gazella dama</i>	Gazelle dama	EN ³	CR	↓	
37	<i>Gazella dorcas</i>	Gazelle de Dorcas	VU ³	VU	↓	
38	<i>Gazella leptoceros</i>	Gazelle leptocère	EN ³	EN	↓	
39	<i>Oryx dammah</i>	Oryx algazelle	EW ³	EW		Il n'existe aucune preuve précise de la présence de cette espèce à l'état sauvage depuis plus de 15 ans. Des rapports sporadiques en provenance du Niger et du Tchad n'ont pas été confirmés suite à des enquêtes extensives réalisées entre 2001 et 2004 (UICN, 2011).
AVES						
SPHENISCIFORMES						
Spheniscidae						
40	<i>Spheniscus humboldti</i>	Manchot de Humboldt	VU	VU		Une réduction générale du nombre de colonies de reproduction indique un déclin sous-jacent continu et rapide de la population (UICN, 2011).
PROCELLARIIFORMES						
Diomedidae						
41	<i>Diomedea albatrus</i>	Albatros à queue courte	VU	VU		Les efforts de conservation ont entraîné une augmentation permanente de la population, mais le caractère exigü de l'aire de reproduction (limitée à Torishima et Minami-kojima, dans les îles Senkaku) rend l'espèce vulnérable aux événements stochastiques et à l'impact de l'activité humaine (ACAP, 2009 ; UICN, 2011).
42	<i>Diomedea amsterdamensis</i>	Albatros d'Amsterdam	CR	CR		L'espèce possède un niveau de population extrêmement faible confiné à une aire minuscule sur une seule île. Bien que le nombre d'individus ait récemment augmenté, un déclin continu est prévu, en raison de la diffusion d'une maladie susceptible de provoquer la mort des poussins (ACAP, 2010 ; UICN, 2011).

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
					L'aire de répartition en mer correspond exactement à l'aire de pêche pélagique à la palangre dans l'océan Indien. La mortalité accessoire d'un nombre réduit d'individus chaque année amènerait un déclin très rapide de la population.
Procellariidae					
43	<i>Pterodroma atrata</i>	Pétrel de Henderson	EN	EN	On estime que la population dispose de quelques lieux de reproduction (bien qu'actuellement on n'en connaisse qu'un seul). On suspecte la population de décliner suite à la prédation des rats.
44	<i>Pterodroma cahow</i>	Pétrel cahow	EN	EN	Des mesures efficaces de conservation ont conduit à une augmentation de la population de cette espèce mais celle-ci se maintient à un niveau extrêmement faible. Une augmentation supplémentaire pourrait garantir la déclassification (UICN, 2011).
45	<i>Pterodroma phaeopygia</i>	Pétrel à croupion sombre, Pétrel des Hawaii	CR	CR	L'espèce a subi un déclin extrêmement rapide au cours des trois dernières générations (60 ans) (UICN, 2011).
46	<i>Pterodroma sandwichensis</i> Autrefois incluse dans le <i>Pterodroma phaeopygia</i> (s.l.)	Pétrel à croupion sombre, Pétrel des Hawaii	VU	VU	La tendance de la population est inconnue, mais étant donné que le déclin a été attribué à l'urbanisation et à la prédation suite à l'introduction de mammifères (UICN, 2011), les populations vont vraisemblablement décliner au fil du temps avec l'augmentation du développement. L'espèce possède également une aire de reproduction exigüe avec 5 lieux, dont 2 sont déjà menacés, ce qui augmente la vulnérabilité au changement climatique et à l'impact anthropogénique (UICN, 2011).
47	<i>Puffinus creatopus</i>	Puffin à pieds roses	VU	VU	La tendance de la population est inconnue, mais étant donné que l'espèce possède une aire de reproduction très exigüe (seulement trois lieux) ; elle est vulnérable aux événements stochastiques et à l'impact de l'activité humaine. La sur classification de l'espèce pourrait être justifiée si des espèces envahissantes, la collecte des poussins, la pêche accidentelle ou d'autres facteurs s'avéraient comme facteurs de diminution des populations (UICN, 2011).
48	<i>Puffinus mauretanicus</i>	Puffin des Baléares	CR	CR	L'espèce possède une aire de reproduction limitée et une population faible subissant un déclin rapide. Alors qu'un déclin extrêmement rapide en l'espace de trois générations (54 ans) est prévu par les modèles de population, des signalements récents en mer indiquent une surestimation du déclin. Des études supplémentaires sont nécessaires et l'espèce pourrait être déclassée sur un taux de déclin modéré était prouvé (UICN, 2011).

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²	
Pelecanoididae						
49	<i>Pelecanoides garnotii</i>	Puffinure de Garnot	EN	EN		Toutes les sous-populations ont limité les aires de reproduction et sont en déclin, certaines à un taux moins rapide que les autres (UICN, 2011).
PELECANIFORMES						
Pelecanidae						
50	<i>Pelecanus crispus</i>	Pélican frisé	VU	VU	↓	La fiche technique sur l'espèce préparée par AEWA contient des évaluations régionales des populations. Selon le CSR5 (2011) compilé par Wetlands International, les populations hivernant dans la mer Noire ou la Méditerranée diminuent alors que celles en Asie du Sud et Sud-ouest augmentent.
51	<i>Pelecanus onocrotalus</i> (uniquement populations Palearctique populations)	Pélican blanc	NE	NE		L'espèce apparaît dans une vaste zone de la région Afrique-Eurasie. Pour les populations paléarctiques, la fiche technique pour les espèces préparée par AEWA en 2002 et celle du CSR5 compilé par Wetlands International en 2011, la population en Asie occidentale et d'Europe connaît un déclin.
CICONIIFORMES						
Ardeidae						
52	<i>Ardeola idae</i>	Crabier blanc	EN	EN	↓	Des données détaillées sur la tendance de la population sont incluses dans le Plan d'Action (2008). La fiche technique sur l'espèce préparée par AEWA contient des évaluations régionales des populations.
53	<i>Egretta eulophotes</i>	Aigrette de Chine	VU	VU	↓	Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP.
54	<i>Gorsachius goisagi</i>	Bihoreau goisagi	EN	EN	↓	Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP.
Ciconiidae						
55	<i>Ciconia boyciana</i>	Cigogne à bec noir	EN	EN	↓	Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP.
Threskiornithidae						
56	<i>Geronticus eremita</i>	Ibis	CR	CR		L'espèce possède actuellement une population extrêmement faible suite à un long déclin. Plus de 95 % des oiseaux véritablement sauvages sont concentrés dans une seule population au Maroc. Cette population a été rapportée comme étant en augmentation au cours des dernières années (UICN, 2011). Des données détaillées sur la tendance de la population sont incluses dans le plan d'Action (2006).

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)		Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
						Le CSR5 (2011) constate un déclin dans les populations marocaines et celles d'Asie du Sud-ouest..
57	<i>Platalea minor</i>	Petite spatule	EN	EN	↓	Le Plan d'Action de la CMS (2008) atteste que l'espèce connaît une lente restauration. De quelques centaines d'individus à la fin des années 1990, l'augmentation de la population est passée à plus de 2000 à la fin de la première décennie.
PHOENICOPTERIFORMES						
Phoenicopteridae						
58	<i>Phoenicopus andinus</i> Autrefois inscrit sous le nom de <i>Phoenicoparrus andinus</i>	Flamant des Andes	VU	VU	↓	Un MdE est en vigueur depuis 2008. Un Plan d'Action est prévu.
59	<i>Phoenicoparrus jamesi</i> Autrefois inscrit sous le nom de <i>Phoenicoparrus jamesi</i>	Flamant des James	NT	NT	↓	Un MdE est en vigueur depuis 2008. Un Plan d'Action est prévu.
ANSERIFORMES						
Anatidae						
60	<i>Anser cygnoides</i>	Oie cignoïde	EN	VU	↓	Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP
61	<i>Anser erythropus</i>	Oie naine	VU	VU	↓	Des données détaillées sur la tendance de la population du paléarctique ouest sont incluses dans le plan d'action (2005). Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP. Selon le CSR5 (2011), les populations au nord de l'Europe et en Sibérie de l'ouest/ Mers Noire et Caspienne seraient stables. Les populations du Fennoscandia sont en déclin.
62	<i>Branta ruficollis</i>	Bernache à cou roux	VU	EN	↓	Le CSR5 (2011) constate un déclin des populations d'espèces en particulier pour celles du Nord de la Sibérie, les régions de la mer Noire et Caspienne.
63	<i>Chloephaga rubidiceps</i>	Oie des Andes à tête rousse	LC	LC		La population semble décroître à un rythme modéré. La taille de la population est moyenne à importante et l'espèce possède une aire de répartition très vaste (UICN, 2011). Un MdE est en vigueur depuis 2006. Un Plan d'Action est prévu.
64	<i>Anas formosa</i>	Sarcelle formose	VU	VU	↓	Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP. Les espèces sont répertoriées comme étant en déclin malgré le fait que leur population croît

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²	
					rapidement en Corée. Selon l'UICN, il n'est cependant pas claire s'il s'agit d'un accroissement de la population ou s'il s'agit de la relocalisation d'oiseaux de sites régionaux d'ici là inconnus en réponse de la perte de zones humides. De plus, comme la population coréenne est complètement dépendante des rizières, l'espèce est très sensible aux conditions environnementales changeantes.	
65	<i>Marmaronetta angustirostris</i>	Sarcelle marbrée	VU	VU	↓	La fiche technique sur l'espèce préparée par AEWA contient des évaluations régionales des populations. Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP. Le CSR5 (2011) constate un déclin des populations d'espèces dans la partie Est de la Méditerranée et l'Asie du Sud-ouest, avec des populations fluctuantes dans la partie Ouest de la Méditerranée et l'Afrique de l'Ouest.
66	<i>Aythya baeri</i>	Fuligule de Baer	VU	EN	↓	Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP
67	<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule Nyroca	NT	NT	↓	Des données détaillées sur la tendance de la population sont incluses dans le Plan d'action (2005). De plus le CSR5 (2011) constate un déclin des populations d'espèces dans la partie Ouest de la Méditerranée, Afrique du Nord et de l'Ouest, Europe des l'Est et la partie Est de la Méditerranée, Afrique sahélienne et du Nord-est ainsi que l'Asie de l'Ouest et du Sud-ouest. La fiche technique sur l'espèce préparée par AEWA contient des évaluations régionales des populations. Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP
68	<i>Polysticta stelleri</i>	Eider de Steller	VU	VU		Diminution rapide de la population, spécialement parmi des populations clés de l'Alaska. Des études supplémentaires sont nécessaires pour déterminer les causes du déclin et les déplacements potentiels de population dans des zones actuellement non surveillées (UICN, 2011). Le CSR5 (2011) constate un déclin des populations d'espèces en Sibérie de l'Ouest et l'Europe du Nord-est.
69	<i>Oxyura leucocephala</i>	Erismature à tête blanche	EN	EN	↓	Des données détaillées sur la tendance de la population sont incluses dans le Plan d'Action (2005).

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)		Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
FALCONIFORMES						
Accipitridae						
70	<i>Haliaeetus albicilla</i>	Pygargue à queue blanche, Pygargue commun	LC	LC		La tendance de la population semble être à l'augmentation et l'espèce possède une aire de répartition extrêmement vaste et n'approche pas les seuils justifiant une classification comme espèce « vulnérable » selon le critère de la taille de l'aire de répartition de l'UICN. La tendance de la population semble être à l'augmentation (UICN, 2011). Asie, Afrique & Moyen-Orient : Selon le MdE sur la Conservation des Oiseaux de Proie Migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (2008), on manque de connaissances sur le statut de l'espèce et la tendance de la population dans ces régions. Un Plan d'Action est prévu.
71	<i>Haliaeetus leucoryphus</i>	Pygargue de Pallas	VU	VU	↓	
72	<i>Haliaeetus pelagicus</i>	Pygargue de Steller	VU	VU	↓	
73	<i>Aquila adalberti</i> anciennement inclus dans <i>Aquila heliaca</i> (s.l.)	Aigle impérial ibérique	VU	VU	↑	
74	<i>Aquila clanga</i>	Aigle criard	VU	VU	↓	
75	<i>Aquila heliaca</i>	Aigle impérial	VU	VU	↓	
76	<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	LC	EN	↓	
Falconidae						
77	<i>Falco naumanni</i>	Faucon crécerellete	VU	VU	↓	
GRUIFORMES						
Gruidae						
78	<i>Grus japonensis</i>	Grue du Japon, Grue de Manchourie	EN	EN	↓	Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP.
79	<i>Grus leucogeranus</i>	Grue de Sibérie, Grue blanche	CR	CR		Déclin attendu au cours des trois prochaines générations suite au développement du Barrage des Trois Gorges en Chine qui menace les aires d'hivernage utilisées

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²	
					par une large majorité d'individus (UICN, 2011). Un MdE est en vigueur depuis 1993 et englobe 95 % de toutes les populations. Des Plans de Conservation (2007-2010) ont été développés en faveur des populations occidentale, orientale et centrale de l'espèce. Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP. Le CSR5 (2011) constate un déclin des populations d'espèces dans les populations hivernant en Iran dans l'aire d'Accord de l'AEWA.	
80	<i>Grus monacha</i>	Grue moine	VU	VU	↓	Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP.
81	<i>Grus nigricollis</i>	Grue à cou noir	VU	VU	↓	Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP.
82	<i>Grus vipio</i>	Grue à cou blanc	VU	VU	↓	Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP.
Rallidae						
83	<i>Sarothrura ayresi</i>	Râle à miroir	EN	EN	↓	Des données détaillées sur la tendance de la population sont incluses dans le Plan d'Action (2008). Déclin en Ethiopie et Afrique septentrionale a été rapporté par le CSR5 (2011).
Otididae						
84	<i>Chlamydotis undulata</i> (uniquement les populations d'Afrique du NO)	Outarde Houbara	NE	NE		
85	<i>Otis tarda</i> (uniquement la population d'Europe Centrale)	Outarde barbue, Grande outarde	NE	NE		Europe Centrale : La population globale s'est stabilisée, telle qu'en fait état la 2 ^{ème} réunion des signataires du MdE (Ukraine, 11-12 novembre 2008). Ce résultat n'a pas été cité comme étant une tendance de la population pour cette espèce. Cependant, étant basé sur les rapports nationaux soumis par trois Etats de l'aire de répartition comprenant oui et non des sites de reproduction, ce résultat n'est donc pas représentatif pour la population entière. Un Plan d'Action a été préparé en vertu du MdE. De plus, l'UICN (2011) prédit un déclin de cette population à l'avenir en Europe de l'Est (Russie et Asie Centrale) au cours des trois prochaines générations en raison de modifications du mode d'exploitation de la terre.

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
CHARADRIIFORMES					
Charadriidae					
86	<i>Vanellus gregarius</i> Autrefois inscrite sous le nom de <i>Chettusia gregaria</i>	Vanneau sociable	CR	CR	Diminution très rapide mais mal comprise de la population par le passé. La poursuite du déclin est prévue et devrait s'intensifier à l'avenir (UICN, 2011). Kazakhstan, Turquie & Moyen-Orient : De récents travaux de terrain ont montré que la population était plus vaste que précédemment estimé. Des recherches supplémentaires pourraient valoir à cette espèce une dé classification si cette population a été sous-estimée (UICN, 2011). La fiche technique sur l'espèce préparée par AEWa contient des évaluations régionales des populations.
Scolopacidae					
87	<i>Calidris canutus rufa</i>	Bécasseau maubèche	NE	NE	
88	<i>Numenius borealis</i>	Courlis esquimau	CR	CR	Espèce autrefois abondante ayant décliné rapidement en l'espace d'un siècle en raison de la chasse et d'une perte de son habitat. Éventuellement éteinte, mais des études complémentaires sur toutes les zones de reproduction sont nécessaires pour confirmer (UICN, 2011).
89	<i>Numenius tenuirostris</i>	Courlis à bec grêle	CR	CR	Observation moins fréquente ces dernières années en raison de perte d'habitat et d'exploitation. En l'absence d'informations pertinentes, étude supplémentaire sur la reproduction, le passage et les populations non reproductrices ainsi que sur les sites (UICN, 2011). Un MdE est en vigueur depuis 1994. Le CSR5 (2011) constate un déclin de la population d'espèces en Sibérie centrale, dans le bassin méditerranéen et l'Asie du Sud-ouest.
90	<i>Tringa guttifer</i>	Chevalier tacheté	EN	EN	↓
91	<i>Eurynorhynchus pygmeus</i>	Bécasseau spatule	EN	CR	L'espèce a été affectée par un déclin global important au cours des 40 dernières années, ce qui a accéléré le taux de déclin au cours de la dernière décennie (UICN, 2011). Des données détaillées sur la tendance de la population sont incluses dans le Plan d'Action (2008).

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
					Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP.
92	<i>Tryngites subruficollis</i>	Bécasseau rousset	NT	NT	↓
	Laridae				
93	<i>Larus atlanticus</i>	Goéland d'Olrog	VU	VU	↓
94	<i>Larus audouinii</i>	Goéland d'Audouin	NT	NT	Un déclin plus ou moins rapide de la population pourrait avoir lieu à l'avenir si les pratiques actuelles de pêche se modifient (UICN, 2011). La fiche technique sur l'espèce préparée par AEWA contient des évaluations régionales des populations. Le CSR5 (2011) constate un accroissement de la population d'espèces le long des côtes africaines du bassin méditerranéen et les côtes du Nord et de l'Ouest de l'Afrique.
95	<i>Larus leucophthalmus</i>	Goéland à iris blanc, Goéland à collier blanc	NT	NT	La population devrait connaître un déclin plus ou moins rapide au cours des trois prochaines générations (33 ans) en raison d'un certain nombre de menaces, notamment l'introduction de prédateurs, les marées noires, la collecte des oeufs et des poussins et les perturbations. L'espèce pourrait connaître une surclassification à l'avenir si un taux de déclin plus rapide était constaté (UICN, 2011). La fiche technique sur l'espèce préparée par AEWA contient des évaluations régionales des populations. Le CSR5 (2011) a constaté que les populations le long des côtes de la Mer Rouge et celles aux alentours se sont stabilisées. Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP.
96	<i>Larus relictus</i>	Goéland de Mongolie, Goéland relique	VU	VU	↓
97	<i>Larus saundersi</i>	Goéland de Saunders	VU	VU	La population est faible et en déclin, avec un taux de déclin susceptible d'augmenter au cours des trois prochaines générations (18 ans) en raison du défrichage des zones intertidales et du dérangement des colonies (UICN, 2011). Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP
98	<i>Sterna bernsteini</i>	Sterne d'orient	CR	CR	La tendance de la population est inconnue mais le Plan d'Action (2008) déclare qu'il s'agit de l'une des espèces les plus menacées d'Asie, avec une population n'excédant pas 50 spécimens. L'espèce n'ayant pas été bien étudiée, le Plan

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)		Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
						d'Action note un besoin de recherche supplémentaire. Espèces couvertes par le réseau des sites du EAAFP
99	<i>Sterna lorata</i>	Sterne du Pérou	EN	EN		La population de l'espèce est évaluée comme très faible et en déclin permanent en raison de la perte d'habitat et de dérangement des zones de reproduction (UICN, 2011).
Alcidae						
100	<i>Synthliboramphus wumizusume</i>	Guillemot du Japon	VU	VU		L'espèce possède une faible population considérée comme étant en déclin rapide en conséquence du dérangement des sites de reproduction, de la prédation et d'une mortalité due à la pêche avec filets dérivants (UICN, 2011)
PSITTACIFORMES						
Psittacidae						
101	<i>Brotogeris pyrrhoptera</i>	Touï flamboyant	EN	EN	↓	
PASSERIFORMES						
Tyrannidae						
102	<i>Alectrurus risora</i>	Moucherolle petit-coq	VU	VU	↓	L'espèce est prise en compte par le MdE sur la Conservation des Espèces d'Oiseaux Migrateurs des Prairies d'Amérique du Sud et de leurs habitats entré en vigueur en 2007. Un Plan d'Action est en préparation.
103	<i>Alectrurus tricolor</i>	Moucherolle à queue large	VU	VU	↓	Voir commentaire de l' <i>Alectrurus risora</i> .
Hirundinidae						
104	<i>Hirundo atrocaerulea</i>	Hirondelle bleue	VU	VU	↓	
Muscicapidae						
105	<i>Acrocephalus griseldis</i>	Rousserolle d'Irak	EN	EN	↓	
106	<i>Acrocephalus paludicola</i>	Phragmite aquatique		VU	↓	Un MdE est en vigueur depuis 2003. Un Plan d'Action a été préparé dans le cadre du MdE.
107	<i>Acrocephalus sorghophilus</i>	Rousserolle sorghophile	VU	VU	↓	
108	<i>Zoothera guttata</i>	Grive tachetée	EN	EN	↓	

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)		Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
Emberizidae						
109	<i>Emberiza aureola</i>	Bruant auréole	NT	VU	↓	
110	<i>Sporophila cinnamomea</i>	Sporophile cannelle	VU	VU	↓	Voir commentaire de l' <i>Alectrurus risora</i> .
111	<i>Sporophila hypochroma</i>	Sporophile à croupion roux	NT	NT	↓	Voir commentaire de l' <i>Alectrurus risora</i> .
112	<i>Sporophila palustris</i>	Sporophile des marais	EN	EN	↓	Voir commentaire de l' <i>Alectrurus risora</i> .
113	<i>Sporophila zelichi</i>	Sporophile de Naroski	NE	NE		L'espèce est comprise dans le MdE sur la Conservation des Espèces d'Oiseaux Migrateurs des Prairies d'Amérique du Sud et de leurs habitats entré en vigueur en 2007.
Parulidae						
114	<i>Dendroica cerulea</i>	Fauvette azurée, Paruline azurée	VU	VU	↓	
115	<i>Dendroica kirtlandii</i>	Paruline de Kirtland	NT	NT	↑	
Icteridae						
116	<i>Agelaius flavus</i>	Carouge safran	VU	VU	↓	Voir commentaire de l' <i>Alectrurus risora</i>
Fringillidae						
117	<i>Serinus syriacus</i>	Serin syriaque	VU	VU	↓	
REPTILIA						
TESTUDINATA ⁷						
Cheloniidae						
118	<i>Chelonia mydas</i>	Tortue verte	EN ³	EN	↓	L'espèce est largement répartie dans différentes régions du monde et connaît en conséquence des tendances locales diverses. 2 instruments régionaux existent en faveur de cette espèce : le MdA concernant les mesures de conservation pour les tortues marines de la côte atlantique d'Afrique et le MdA sur la conservation et la gestion des tortues marines et de leurs habitats dans l'Océan Indien et l'Asie du Sud-est (IOSEA) et leurs plans de conservation et de gestion.

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)		Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
						Conformément à l'examen récent de l'UNEP-WCMC (<i>World Conservation Monitoring Centre</i>), il existe une lacune dans la couverture géographique des instruments de la CMS, dont la plus grande partie de l'Océan Pacifique et de l'Océan Atlantique central et occidental qui contiennent des zones d'alimentation et des itinéraires de migration importantes) (voir UNEP/CMS/Inf.10.16).
119	<i>Caretta caretta</i>	Caouanne, Tortue carette	EN ³	EN ³		Selon l'UICN (011), l'inscription de l'espèce requiert une mise à jour, étant donné que les catégories et les critères de 1994 (version 2.3) ont été utilisés. Une documentation justifiant le statut, la tendance de la population etc. tels qu'apparaissant dans les listes, n'a pas encore été fournie par l'UICN. Voir le commentaire sur <i>Chelonia mydas</i> concernant la répartition de l'espèce et la couverture géographique des instruments de la CMS.
120	<i>Eretmochelys imbricata</i>	Tortue imbriquée, Caret	CR ³	CR	↓	Voir le commentaire sur <i>Chelonia mydas</i> concernant la répartition de l'espèce et la couverture géographique des instruments de la CMS.
121	<i>Lepidochelys kempii</i>	Tortue de Kemp	CR ³	CR ³		Voir le commentaire sur <i>Chelonia mydas</i> pour l'inscription sur la liste de l'UICN, la répartition de l'espèce et la couverture géographique des instruments de la CMS.
122	<i>Lepidochelys olivacea</i>	Tortue batarde, Tortue de Ridley	EN ³	VU	↓	Voir le commentaire sur <i>Chelonia mydas</i> concernant la répartition de l'espèce et la couverture géographique des instruments de la CMS.
Dermochelyidae						
123	<i>Dermochelys coriacea</i>	Tortue luth	CR ³	CR ³	↓	Bien que non explicitement citée par l'UICN, la classification de l'espèce pour 2011 demande une mise à jour puisque les catégories et les critères de 1994 (version 2.3) ont été utilisés. Voir le commentaire sur <i>Chelonia mydas</i> concernant la répartition de l'espèce et la couverture géographique des instruments de la CMS.
Pelomedusidae						
124	<i>Podocnemis expansa</i> (uniquement les populations de l'Amazonie supérieure)	Tortue de l'Amazonie	NE	NE		

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
CROCODYLIA					
Gavialidae					
125	<i>Gavialis gangeticus</i>	Gavial du Gange	EN ³	CR	↓
PISCES (sous-classe ELASMOBRANCHII)					
LAMNIFORMES					
Cetorhinidae					
126	<i>Cetorhinus maximus</i>	Requin pèlerin	VU	VU	↓ L'espèce est prise en compte par le MdE sur la Conservation des Requins Migrateurs entré en vigueur en 2010. Un Plan d'Action est prévu.
Lamnidae					
127	<i>Carcharodon carcharias</i>	Grand requin blanc, le grand requin	VU	VU	? Des informations limitées sur la biologie de l'espèce sont disponibles. L'abondance de la population est difficile à évaluer, mais l'espèce est connue pour avoir un faible potentiel intrinsèque de restauration (UICN, 2011). L'espèce est prise en compte par le MdE sur la Conservation des Requins Migrateurs entré en vigueur en 2010. Un Plan d'Action est en préparation.
PISCES (sous-classe ACTINOPTERYGII)					
ACIPENSERIFORMES					
Acipenseridae					
128	<i>Acipenser sturio</i>	Esturgeon commun, Esturgeon d'Europe occidentale	CR ³	CR	↓
SILURIFORMES					
Pangasiidae					
129	<i>Pangasianodon gigas</i>	Silure de verre géant	CR	CR	↓ Le déclin est estimé à plus de 80% (depuis 1990) selon les prises annuelles moyennes enregistrées dans le bassin du Mekong (Hogan, 2011). <i>P. gigas</i> est devenu très rare tout au long de son aire de répartition et les développements effrénés de la rivière du Mekong peuvent avoir des conséquences désastreuses pour les quelques spécimens restant.

	Nom de l'espèce (scientifique, commun)		Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2005) ¹	Statut sur la Liste Rouge de l'UICN (2011)	Tendance de la population	Information supplémentaire (statut de conservation/tendance de la population/mesures de conservation) ²
						<p>Le groupe de travail sur le <i>P. gigas</i> du Mekong a élaboré une stratégie de conservation pour les espèces comprenant des mesures recommandées pour améliorer le statut de la population. L'espèce bénéficierait de la coopération internationale et des mesures de conservation collaboratives tout particulièrement dans l'identification et la sauvegarde du couloir de migration et des habitats essentiels du <i>P. gigas</i> ainsi que dans la surveillance de prises accidentelles et ciblées. De plus, des recherches supplémentaires en matière d'écologie et de biologie de population est nécessaire pour évaluer les impacts possibles sur le développement à l'échelle du bassin.</p>

Notes :

- ¹ Lorsqu'aucune donnée n'était disponible pour 2005, l'évaluation la plus récente (jusqu'à 2005) a été utilisée.
- ² Information complémentaire en provenance des instruments de la CMS et des fiches techniques de la Liste Rouge de l'IUCN (2011).
- ³ Le statut a été évalué par l'IUCN en fonction des catégories et des Critères de la Liste Rouge de l'IUCN 1994 (version 2.3).
- ⁴ L'IUCN (2011) considère que le *Trichechus manatus* est divisé en une sous-espèce de Floride (*Trichechus manatus ssp. latirostris*) et une sous-espèce des Antilles (*Trichechus manatus ssp. manatus*). Bien que l'aire géographique du *T. m. manatus* s'étende des Bahamas au Brésil, y compris la Mer des Caraïbes et le Golfe du Mexique, la Liste Rouge n'inclut pas une évaluation particulière du statut de cette population. La CMS se préoccupe notamment de la population que l'on rencontre entre le Honduras et le Panama.
- ⁵ Le statut rapporté dans le Tableau 1 pour le *Camelus bactrianus* correspond au statut de la Liste Rouge de l'IUCN pour le *Camelus ferus*, étant donné que l'IUCN considère le *C. ferus* comme la forme sauvage du chameau de bactriane. Bien que l'IUCN se réfère au *C. bactrianus* comme à une forme domestiquée de cette espèce, en dérogation à sa classification taxonomique, l'Annexe I de la CMS considère le *C. bactrianus* comme une population sauvage.
- ⁶ Eu égard à la taxonomie, il est à noter que le *Bos mutus* est le terme commun utilisé en référence à la population du yack sauvage, alors que *Bos grunniens* se réfère généralement à la forme domestique (voir Leslie & Schaller (2009)).
- ⁷ Il y a une grande incertitude en relation avec l'application d'une évaluation mondiale unique du statut pour des groupes tels que les tortues marines qui peuvent avoir des stocks pour lesquels un statut unique n'est pas suffisant parce qu'ils consistent en des unités génétiquement séparées, ou des stocks qui sont difficiles à évaluer du fait que leur composition varient selon les sites.

Légende

Catégories de la Liste Rouge de l'IUCN		Définitions (IUCN, 2011)
Version 3.1 adoptée par les évaluations à compter de janvier 2001		
EX	Éteint	« ... lorsqu'il ne fait aucun doute que le dernier individu est mort. ... »
EW	Éteint à l'état sauvage	Un taxon qui ne survit qu'en culture, en captivité ou dans le cadre d'une population (ou de populations) naturalisée(s), nettement en dehors de son ancienne aire de répartition.
CR	En danger critique d'extinction	« Un taxon...considéré comme confronté à un risque extrêmement élevé d'extinction à l'état sauvage »
EN	En danger	« Un taxon...considéré comme confronté à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage »
VU	Vulnérable	« Un taxon...considéré comme confronté à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage »
NT	Quasi menacé	« Une espèce... près de remplir les critères correspondant aux catégories du groupe Menacé ou qui les remplira probablement dans un proche avenir. »
LC	Préoccupation mineure	« ...taxons largement répandus et abondants... »
DD	Données insuffisantes	« Un taxon (pour lequel)...on ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer directement ou indirectement le risque d'extinction en fonction de sa distribution et/ou de l'état de sa population... »
NE	Non évalué	« Un taxon (qui)...n'a pas encore été confronté aux critères »
Les catégories de la Liste Rouge de l'IUCN (version 2.3 adoptée par les évaluations à compter de 1994)		
LR	RISQUE FAIBLE (3 sous-catégories)	« Un taxon (qui)...ne satisfait aux critères d'aucune catégorie... » Les taxons inclus dans la catégorie du risque faible peuvent être divisés en trois sous-catégories :
CD	Dépendant de mesures de conservation	« Taxons faisant l'objet d'un programme de conservation spécifique ou d'un programme spécifique en faveur de son habitat, dont la cessation entraînerait la classification du taxon dans l'une des catégories d'espèces menacées susmentionnées dans un délai de cinq ans. »
NT	Quasi menacé	« Taxons n'étant pas classés comme dépendants de mesures de conservation mais près d'être considérés comme Vulnérables »
LC	Préoccupation mineure	Taxons n'étant pas classés comme dépendants de mesures de conservation ou comme quasi menacés.
Catégories de tendance des populations		
↑	En augmentation	-
↓	En diminution / détérioration	-
→	Stable	-
?	Incertaine	-
(blanc)	L'espèce n'a pas encore été évaluée par l'IUCN	-

Références :

BirdLife International. (2011). Fiche technique de l'espèce : *Sporophila zelichi*. Disponible sur <http://www.birdlife.org> on (accédé octobre 2011).

Culik, B. (2010). Odontocetes. Odontocète "*Orcinus orca*". UNEP/CMS Secretariat, Bonn, Allemagne. http://www.cms.int/reports/small_cetaceans/index.htm

Hogan, Z. (2011). *Pangasianodon gigas*. Dans : IUCN 2011. IUCN Red List of Threatened Species. Version 2011.1. Disponible au site <http://www.iucnredlist.org> (accessible en novembre 2011)

Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) (2011). Liste Rouge de l'IUCN. Disponible sur <http://www.iucnredlist.org> (accédé octobre 2011).

Leslie, D.M. & Schaller, G.B. (2009). « *Bos grunniens* and *Bos mutus* (Artiodactyla : Bovidae) ». Espèces mammifères 836 : 1–17. doi:10.1644/836.1.

Notarbartolo di Sciara, G. (2001). Cétacés de la Méditerranée et de la Mer Noire : état des connaissances et stratégies de conservation. Rapport pour le Secrétariat Permanent de l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS).